
LA MAIRE

Transformation du parking de la Providence en espace vert : Sortons des coups de chaud et avançons sur les solutions !

En pleine canicule, le besoin de poumons verts devient urgent dans notre centre-ville. L'ouverture tant attendue du grand parc de la Porte d'Aix est arrivée à temps, mais le premier arrondissement continue à ne pas bénéficier d'espace vert. Toutes les possibilités sont donc les bienvenues.

Dans ce contexte, la mairie de secteur soutient le projet de transformation du parking de la Providence en espace vert. Cependant, ce parking est surtout utilisé par les clients des grossistes du quartier, qui ont toute leur place dans l'identité et l'histoire de Belsunce. Le tissu commerçant a manifesté des inquiétudes légitimes et demande des solutions. En 2022, nous n'en sommes plus à opposer écologie et activité économique de proximité, bien au contraire, surtout quand des places existent dans les parkings adjacents et que les places réservées aux livraisons ne sont plus respectées depuis des années.

La mairie de secteur, dont le rôle est de favoriser la médiation auprès de la Ville, de la Métropole et de la Soleam, s'est engagée dans une démarche d'écoute et d'accompagnement. Suite aux ateliers de concertations, plusieurs réunions entre élus et techniciens ont permis d'aboutir à des propositions. Nous souhaitons aujourd'hui faire un point d'étape.

Le parking actuel propose 82 places payantes. Voici les solutions en cours d'étude :

1. Créer une offre de places de stationnement permettant aux clients de stationner le temps nécessaire à leurs achats :
 - Places de stationnement à durée limitée dans les rues Nationale, Tapis vert et Saint Dominique : Installation des panneaux signalétiques et réalisation des peintures sur sols à voir avec Aix-Marseille-Provence Métropole ;
 - Places de stationnement dans le parking Gambetta : Nombre de places et conditions tarifaires à négocier avec Aix-Marseille-Provence Métropole ;
 - Places de stationnement dans le parking Bourse, malheureusement entièrement privé : Nombre de places et conditions tarifaires à négocier avec Indigo ou le syndic de Copro ;
2. Définir la durée du stationnement limité en fonction des besoins des clients : Durée à concerter avec les commerçants, pour un arrêté de la Ville de Marseille ;
3. Communiquer sur la suppression du parking Providence et informer sur l'aménagement de la place :

- Installation de panneaux de chantier informant sur le projet autour du parking et aux entrées du quartier (Aix-marseille-Provence métropole);
 - Impression de flyers pour les commerçants et riverains informant sur le projet autour du parking et aux entrées du quartier (Soleam);
 - Création d'un disque de stationnement pour les commerçants et leurs clients permettant aux clients de trouver plus facilement une place... et à la police municipale d'identifier clairement les clients (Soleam);
4. Réaffirmer l'identité commerçante de Belsunce :
- Installation de panneaux aux entrées du quartier informant de la qualité commerçante de Belsunce (Ville de Marseille).
5. Saisir la commission métropolitaine d'indemnisation amiable :
- Demande de Madame Camard, Maire des 1er et 7ème arrondissements, par courrier à Madame Vassal en date du 7 juillet 2022, de saisir la Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable pour des aides financières en faveur des professionnels concernés par les nuisances des travaux.

Nous aurons aussi besoin d'approfondir les questions de plan de circulation.

Nous attendons avec impatience la reprise des réunions communes Métropole, Soleam et Ville pour avancer sur ces solutions en concertation avec les commerçants. Nous avons été surpris et déçus par l'annulation de déplacements sur site qui étaient prévus cette semaine. Des réunions sont reprogrammées fin août pour des propositions finales fin septembre.

Il ne faudra pas perdre de temps car la fin de la Délégation de Service Public du parking Providence (compétence Métropole) est prévue à fin octobre 2022.

La vacance commerciale est élevée à Belsunce et nous savons que les difficultés de stationnement, de propreté et de sécurité ne sont pas nouvelles dans ce quartier. Beaucoup de pieds d'immeubles devront reprendre vie avec les réhabilitations d'immeubles. De nouveaux équipements publics sont prévus.

Nous sommes à la disposition de tous pour traiter enfin les difficultés et créer l'opportunité d'un renouveau positif pour le quartier.

Sophie Camard
Maire des 1er et 7ème arrondissements